|  |  |
| --- | --- |
| NOM :      | PRÉNOM :      |
| CIP (4 LETTRES ET 4 CHIFFRES) :      | TÉLÉPHONE :      |
| COURRIEL :      | NOM DU SUPÉRIEUR IMMÉDIAT :      |
| TYPE DE DEMANDE :[ ]  Nouvelle demande[ ]  Récupération du permis au retour de congé parental[ ]  Récupération du permis au retour de congé maladie |
| INSTALLATION :[ ]  Hôpital Fleurimont[ ]  Hôtel-Dieu de Sherbrooke[ ]  Édifice Murray[ ]  Complexe St-Vincent[ ]  CSSS de Memphrémagog[ ]  Centre hospitalier de Granby | [ ]  CLSC Camirand[ ]  Édifice Olivier[ ]  Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins[ ]  D’Youville[ ]  Argyll[ ]  Autre       |
| CATÉGORIE D’EMPLOI[ ]  Médecin ou médecin résident  Domaine de pratique :       Devez-vous vous déplacer entre les installations dans le cadre de votre travail? [ ]  Oui [ ]  Non[ ]  Personnel clinique rémunéré par le CIUSSS de l’Estrie - CHUSVotre poste (ou affectation) est-il considéré « véhicule requis »? [ ]  Oui [ ]  Non[ ]  Personnel administratif ou technique rémunéré par le CIUSSS de l’Estrie - CHUS [ ]  Gestionnaire[ ]  Autre       |
| ENGAGEMENTS ET CONDITIONS :* Si vous refusez le permis SP lorsqu’il vous sera offert, vous retournerez en bas de la liste. Comme le nombre d’espaces de stationnement est restreint, un ordre de priorité est prévu. Le personnel clinique, les médecins et les médecins résidents offrant des soins directs aux usagers et ayant à se déplacer dans le cadre de leurs fonctions entre les installations ou à l'extérieur sont priorisés par ordre d'arrivée sur la liste d'attente. Par la suite, les autres demandes sont considérées également par ordre d'arrivée. La personne en absence pour maladie ou en congé parental, qui annule son permis durant son absence, peut le récupérer à son retour de congé, en priorité, dès qu’une place se libère sur la liste d’attente.
* L’envoi par courriel à **support@spaq.com** fait foi de ma signature et de la date de ma demande.
 |